

Projet pédagogique partagé

Instituts de Formation en Soins Infirmiers
Poissy Saint-Germain et Meulan Les
Mureaux
GHT Yvelines Nord

Centre Hospitalier Intercommunal de Meulan Les Mureaux
Centre hospitalier intercommunal de Poissy Saint-Germain
Campus inSanté (campus de formation)

Table des matières

Introduction.....	1
1. Généralités.....	1
Présentation du Groupement Hospitalier de Territoire (GHT)	1
Présentation des Instituts	2
Les ressources humaines.....	3
Les ressources matérielles	4
Les valeurs institutionnelles	5
La tutelle et le cadre réglementaire	6
Les liens avec les centres hospitaliers du GHTYN.....	6
Lien avec l'Université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines (UVSQ).....	7
La démarche qualité	7
2. Orientation de la Formation et Conception Pédagogique	8
Conception générale de la formation	8
Articulation entre formation théorique et clinique	9
Choix pédagogiques	11
Le contenu de la formation	11
Intégration de la formation hybride et de la simulation	16
3. Stratégie de Développement de l'Offre Numérique	16
Intégration des outils numériques dans la formation.....	17
Développement de contenus numériques interactifs.....	17
4. Objectifs d'Apprentissage et de Professionnalisation.....	18
Compétences visées et référentiels	18
Méthodes pour "apprendre à apprendre"	20
5. Analyse des Besoins des Étudiants et Attentes des Employeurs/Financeurs	21
Méthodologie d'analyse des besoins	21
Alignement avec les attentes des employeurs.....	21
Collaboration avec les financeurs	22
6. Projet d'Accueil, d'Intégration et d'Accompagnement des Étudiants en Situation de Handicap	
22	
Politique handicap et aménagements spécifiques.....	22
Procédures et ressources disponibles.....	23

7. Individualisation des Parcours et Prévention des Ruptures	23
Suivi pédagogique personnalisé.....	23
Diagnostic initial	24
Stratégies d'individualisation des parcours.....	25
Procédures de demande de suspension	25
Analyse et suivi du parcours de l'étudiant	26
8. La Vie Étudiante	26
9. Projets divers	28
La mobilité internationale	28
Projet Voltaire	29
Développement durable et responsable.....	29
Développement de la formation continue.....	29
La cordée de la réussite.....	29

Introduction

Le projet pédagogique partagé des instituts de formation en soins infirmiers (IFSI) du Groupement hospitalier Yvelines Nord (GHTYN), Poissy Saint Germain et Meulan les Mureaux respecte les orientations et les évolutions du schéma régional des formations sanitaires et sociales. Il s'inscrit dans la démarche d'universitarisation de la formation infirmière lancée en 2009. Cette démarche a abouti à un partenariat avec l'Université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines pour l'organisation des unités d'enseignement académique et à l'introduction de nouvelles pratiques et réglementations dans le cadre de la réingénierie des formations paramédicales.

La particularité de ce projet partagé réside dans l'autonomie préservée des équipes et la large marge de manœuvre dont elles disposent. Notre projet illustre le dynamisme et la pluridisciplinarité des équipes, tout en respectant l'identité unique de chaque institut. En favorisant la collaboration, sans compromettre l'indépendance de chacun, il crée une synergie enrichissante qui renforce les compétences et l'innovation au sein de chaque établissement. Il offre une plateforme où les expertises riches et diversifiées peuvent s'exprimer pleinement, contribuant ainsi à l'amélioration continue des pratiques pédagogiques et au développement professionnel des équipes.

1. Généralités

Présentation du Groupement Hospitalier de Territoire (GHT)

Le GHT Yvelines Nord comprend 6 établissements complémentaires d'une capacité de plus de 3000 lits et places, employant environ 7000 agents, couvrant un territoire de 53 cantons au service d'un bassin de population de 780.000 habitants :

- Le Centre Hospitalier Intercommunal de Poissy Saint-Germain-En-Laye (CHIPS), établissement support ;
- Le Centre Hospitalier Intercommunal de Meulan-Les Mureaux (CHIMM) ;
- Le Centre Hospitalier François Quesnay de Mantes la Jolie (CHFQ) ;
- Le Centre Hospitalier Spécialisé Théophile Roussel de Montesson (CHTR) ;
- 2 Etablissements d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes : EHPAD « Richard Garnier » à Conflans Sainte Honorine et EHPAD « Les Oiseaux » à Sartrouville.

La formation représente pour le GHT 78 Nord un levier de développement des compétences, de gestion des emplois dans un contexte économique où les professionnels doivent en permanence faire évoluer leurs pratiques (nouveaux modes de prise en charge, technicité des soins, prise en charge des parcours complexes...).

Au sein du GHT, deux établissements possèdent des agréments pour dispenser les formations initiales et continues : le Centre Hospitalier Intercommunal de Poissy-Saint-Germain-en-Laye (CHIPS) et le Centre Hospitalier Intercommunal de Meulan-Les Mureaux (CHIMM).

Au sein du GHT, neuf instituts de formation accueillent près de 1000 apprenants, emploient plus de 70 cadres formateurs et administratifs chargés de l'organisation de la formation initiale. L'ensemble des professionnels s'attachent à développer une offre de formation continue de qualité.

La diversité de nos filières de formation et la pluralité de nos partenaires garantissent l'adéquation de nos offres de formation aux besoins de santé de la population du territoire Yvelines Nord.

Présentation des Instituts

Le campus de formation de Poissy rattaché au CHI de Poissy regroupe 4 instituts de formation paramédicale sur les 9 instituts du groupement hospitalier de territoire Yvelines Nord :

- L'institut de formation en Soins Infirmiers (IFSI),
- L'institut de formation d'Aides-Soignants (IFAS),
- L'institut de formation des Manipulateurs d'Electroradiologie Médicale (IFMEM),
- L'Ecole Régionale des Infirmiers Anesthésistes (ERIADE) (site de saint Quentin en Yvelines)

Grace à son projet architectural, financé par le Conseil Régional en 2024, le site de Poissy dispose de locaux adaptés aux pratiques pédagogiques innovantes, d'améliorer les conditions d'enseignement, d'optimiser l'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite et de répondre aux nouvelles normes de sécurité incendie.

Ces travaux ont permis l'accueil de 100 apprenants en première année en Soins Infirmiers pour la rentrée de septembre 2024.

Le campus de formation des Mureaux, rattaché au CHI de Meulan les Mureaux, regroupe 5 instituts de formation paramédicale sur les 9 instituts du groupement hospitalier de territoire Yvelines Nord :

- L'institut de formation en Soins Infirmiers (IFSI),
- L'institut de formation en Ergothérapie (IFE),
- L'institut de formation en Psychomotricité (IFP),
- L'institut de formation en Masso-Kinésithérapie (IFMK),
- L'institut de formation d'Aides-Soignants (IFAS).

L'IFSI des Mureaux, implanté dans l'enceinte de l'hôpital Intercommunal de Meulan les Mureaux, bénéficie également de locaux adaptés aux pratiques pédagogiques innovantes. Sa capacité d'accueil a augmenté pour permettre l'admission de 70 apprenants en septembre 2024.

Pour de plus amples informations, vous pouvez consulter le site des instituts de formation paramédicale du GHT Yvelines Nord :

<https://www.ghtyvelinesnord.fr/instituts-de-formation/présentation/>

Les ressources humaines

Equipe interne

La collaboration du campus de formation avec les établissements supports du GHT favorise le travail et l'apprentissage en interdisciplinarité.

Les équipes des deux instituts partagent des valeurs communes dans une approche de la formation par compétence en intégrant l'apprentissage par la simulation de situations cliniques proches de la réalité pour favoriser la réflexivité.

Les équipes sont composées de :

- **Une Direction** commune sur les Instituts du GHT Yvelines Nord dont les deux IFSI Poissy Saint Germain et Meulan-Les Mureaux : Une coordonnatrice générale des activités de soins et des instituts de formation, Un directeur des soins des Instituts de formation (poste vacant), une adjointe à la direction et une responsable administrative et financière.
- **Une équipe pédagogique** avec expériences valorisées en pédagogie ou en gestion d'unité de soins. L'effectif de l'IFSI CHIMM est de 9 ETP pour 210 apprenants. Celui de l'IFSI CHIPS est de 13.50 ETP pour 300 apprenants.
- **Un secrétariat** composé de 2.50 ETP au CHIPS et 2 ETP au CHIMM avec des responsabilités liées aux promotions et des responsabilités spécifiques au regard des activités de l'IFSI et de l'organisation du Centre Hospitalier.
- **1 assistante de direction bi-site** chargée de la communication des instituts du GHT Yvelines Nord.
- **1 centre de documentation** dans chaque site, géré par un documentaliste
- **1 ingénieur informatique** pour le site du CHIMM
- **1 agent d'intendance et logistique** pour chaque site

L'équipe pédagogique :

Une coordinatrice pédagogique par site collabore au pilotage, à la conception, à la mise en œuvre et à l'évaluation du projet pédagogique de l'institut sous la responsabilité de la direction. Les coordinatrices pédagogiques assurent 50 % la coordination et 50 % des missions de formateurs amis également des missions transversales dont la démarche qualité.

Deux coordinateurs de promotion assurent le suivi d'une promotion sur 3 ans en collaboration avec la coordinatrice pédagogique et les formateurs responsables des unités d'enseignement. Ils ont une vision globale des résultats et des parcours des apprenants de la promotion.

Une référente de stage par site chargée de la gestion des stages en collaboration avec le secrétariat et l'équipe pédagogique. Elle est en relation avec les responsables et/ou les coordinateurs de stage, les maîtres de stages et les tuteurs des établissements accueillant les apprenants. Elle est garante, sous la responsabilité de la direction et en collaboration avec l'équipe pédagogique, de la mise en place d'un parcours qualifiant pour l'ensemble des apprenants.

Chaque formateur est responsable de plusieurs unités d'enseignement soit en transversal sur les trois années de formation, soit sur une année de formation en ayant d'autres responsabilités (ex : référent handicap, référent numérique, responsable qualité, référent simulation, référent pour les stages de l'année, ...).

Equipe externe

Pour mieux répondre aux besoins des étudiants infirmiers en formation, l'IFSI s'attache à faire intervenir des professionnels provenant de diverses disciplines. De cette manière, de nombreux experts collaborent avec les formateurs selon leurs domaines de compétence, offrant un éclairage sur le contexte dans lequel le futur infirmier sera amené à exercer et approfondissant leur compréhension de la posture professionnelle attendue.

Sélectionnés selon leurs profils de compétence, ces intervenants assurent des enseignements notamment des travaux pratiques. Ce profil s'appuie sur des critères de sélection définis au préalable.

Dans le cadre du partenariat avec l'UVSQ, les intervenants sont des enseignants universitaires. Ils sont issus du domaine de la santé (paramédicaux, médecins, pharmaciens, ...) mais également d'autres domaines, tels que les sciences sociales et humaines, le droit et l'éthique.

Les ressources matérielles

Les deux sites disposent chacun de salles de cours (salles de TD, salles de cours magistraux, salles de pratiques), d'un laboratoire de simulation dont un mannequin haute-fidélité, d'un centre de documentation, d'une salle informatique comprenant des ordinateurs et une imprimante, d'un espace de détente et de restauration. Les apprenants bénéficient également du self de l'hôpital dont l'IFSI est attaché. Le wifi est disponible sur le site du CHIMM et en cours d'installation pour le site du CHIPS.

Le site de Becheville accueille à ce jour un foyer étudiant de 30 places dans un bâtiment annexe. Une crèche du personnel existe sur le site pouvant accueillir les enfants des apprenants parents rencontrant des difficultés de garde.

Dans cette perspective du campus de formation multi sites du groupement hospitalier Yvelines nord (GHTYN), ce projet porte l'avenir de notre institution car, malgré les différents référentiels de

formation qui coexistent, les formations sont dispensées dans une logique de pluridisciplinarité et de complémentarité et apportent des réponses adaptées aux besoins de santé du territoire.

S'inscrivant dans la continuité des projets des années précédentes, il reflète la réflexion des équipes et sera le document de référence permettant à chacun de connaître le sens des actions de la formation. Il porte les orientations pédagogiques ainsi que les projets, qu'ils soient en cours ou à venir dans les prochaines années. Il est évolutif au regard des modifications de la législation, des modalités d'enseignement et des innovations pédagogiques.

Le nouveau challenge est de renforcer, outre la simulation, l'e-formation au sein des méthodes pédagogiques actuelles. Ce sera le pari de la formation tout au long de la vie : adapter et mutualiser les compétences professionnelles aux évolutions contextuelles pour préparer les soignants de demain.

Les valeurs institutionnelles

Dans l'esprit du CAMPUS de formation, les équipes pédagogiques souhaitent former des futurs professionnels inscrits dans un sentiment d'appartenance au monde de la santé (sanitaire et social) et munis d'une identité professionnelle assumée déclinée comme suit :

- Autonomes, responsables, impliqués et disponibles
- Compétents par l'acquisition de savoirs,
- Riches d'expériences à travers les analyses de pratique,
- Réflexifs et curieux

Les équipes pédagogiques partagent des qualités professionnelles qui en appellent, sans cesse, aux références des valeurs éthiques, morales et déontologiques de la profession infirmière. Ces ressources incontournables garantissent des conditions de vie, d'enseignement et d'apprentissage de qualité.

- Des valeurs professionnelles :

Les équipes pédagogiques mettent tout en œuvre pour développer chez l'apprenant les valeurs professionnelles inhérentes aux métiers de la santé notamment le respect, la bienveillance, l'humanité, l'autonomie, et la dignité. L'approche centrée sur la personne soignée implique la recherche de son consentement dans le cadre d'une relation de confiance mutuelle.

- Des valeurs institutionnelles :

L'apprenant évolue dans un environnement universitaire, professionnel et sociétal. Les enseignements théoriques, les travaux de groupe, les analyses de situations lui permettent de répondre aux besoins de la personne soignée et de faire évoluer son système de valeurs en termes de loyauté, de respect de la hiérarchie et de l'autorité.

- Des valeurs citoyennes :

Les équipes des instituts attachent également de l'importance aux valeurs fondamentales que sont la liberté, l'égalité, la fraternité, et la laïcité.

L'ambition étant de placer l'apprenant au centre du dispositif de formation afin de l'accompagner dans la réussite de son processus de professionnalisation et de sa construction identitaire en possédant des

valeurs inhérentes à leur futur métier. Quatre axes majeurs sont posés pour accompagner l'apprenant vers l'excellence :

- Pluridisciplinarité
- Recherche (évolution professionnelle)
- Développement de la mobilité à l'international (interculturel)
- Développement durable.

La tutelle et le cadre réglementaire

Notre ambition rejoint celle du schéma régional 2023-2028 qui s'articule autour de 3 axes :

- Axe 1 - Consolider l'orientation et améliorer l'entrée en formation ; les IFSI projettent de s'intégrer au dispositif de la cordée de la réussite lancé par l'ARS. En amont des appels à projet de 2025, la démarche est à ce jour initiée.
- Axe 2 – Améliorer les conditions de vie et d'études et assurer un soutien constant aux opérateurs de formation pour améliorer la réussite des parcours ; les IFSI répondent à des appels à projet. Suite à des appels à projet, l'IFSI du CHIPS bénéficie d'un laboratoire de simulation avec un mannequin haute-fidélité. L'IFSI du CHIMM bénéficie, quant à lui, de casques à réalité virtuelle et d'un nouveau mannequin très haute-fidélité pour réaliser des séances de simulation. Ces méthodes innovantes sont très appréciées par les apprenants.
- Axe 3 – Diplômer plus pour répondre aux besoins en emploi : les deux IFSI ont augmenté les capacités d'accueil de plus 10 apprenants en première année pour les rentrées de septembre 2024. L'IFSI de Poissy a accueilli 100 apprenants et l'IFSI Meulan a accueilli 70 apprenants.

Les liens avec les centres hospitaliers du GHTYN

Notre proximité avec les hôpitaux du GHTYN favorise la collaboration étroite qui existe entre les IFSI et les services des soins. Les formateurs et les cadres de terrain, se rencontrent régulièrement, pour favoriser l'encadrement des apprenants sur le terrain et dans le cadre des projets d'enseignement.

Les liens avec la Région Ile de France et l'agence régionale de santé (ARS)

Les IFSI sont subventionnés par la Région. Cette dernière propose également aux étudiants des prestations : bourses d'études, bourses régionales à la mobilité internationale, cartes Pass'Région (pour les étudiants de moins de 26 ans) ...

Deux représentants de la Région sont membres de droit de l'Instance Compétente pour les Orientations Générales de l'Institut comme mentionné dans l'arrêté du 21 avril 2007 modifié, relatif aux conditions de fonctionnement des instituts paramédicaux.

Le directeur de l'ARS ou son représentant est membre de droit et président de l'Instance Compétente pour les Orientations Générales de l'Institut. Le conseiller pédagogique, ou technique en l'absence du conseiller pédagogique, est aussi membre de droit de cette instance.

Lien avec l'Université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines (UVSQ)

La conclusion d'une convention avec l'Université Versailles Saint Quentin en Yvelines, officialisant la participation d'enseignants universitaires à notre formation (cours universitaires, contribution à l'évaluation des enseignements, participation aux instances, etc.), permet aux étudiants de bénéficier de la reconnaissance du grade de Licence (bac +3) par le ministère de l'Enseignement Supérieur. La plateforme universitaire est mise à disposition des formateurs et des étudiants des 8 IFSI. Ils accèdent à cet environnement numérique de travail, notamment pour assister aux cours magistraux dispensés par l'UVSQ.

Cette collaboration ouvre désormais aux Infirmiers Diplômés d'État la possibilité de s'inscrire en Master et offre des opportunités de passerelles vers d'autres filières de santé.

L'évaluation de la formation est effectuée selon la méthode utilisée par l'enseignement supérieur, conformément au guide de bonnes pratiques élaboré par l'Agence de l'Évaluation de la Recherche et de l'Enseignement Supérieur (AERES).

Le partenariat avec l'Université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines (UVSQ) enrichit le parcours académique des étudiants. Ce lien favorise l'accès à des ressources universitaires, à des programmes de recherche et à des enseignements complémentaires, renforçant ainsi la qualité de la formation et offrant aux étudiants des opportunités de réaliser de stage à l'étranger dans le cadre du programme "Youngtalents".

La démarche qualité

Les instituts de formation sont engagés dans une démarche qualité commune.

La démarche qualité constitue le maillage essentiel du développement du management des instituts de formation, elle apparaît comme le socle commun permettant une amélioration continue des pratiques de la sélection à la diplomation des étudiants en formation. Elle assure un cadrage, une méthodologie assurant la sécurisation de l'ensemble des processus réalisés. Elle intègre également la prise en compte de la satisfaction de l'ensemble des acteurs (apprenants, prestataires, partenaires, financeurs et vacataires).

Les instituts de formation sont engagés dans la démarche qualité.

En 2015, le campus s'inscrit à répondre aux orientations du projet institutionnel de territoire et aux exigences de la norme ISO 9001 : V2015 et du référentiel national qualité (RNQ). Ainsi, ils garantissent le respect de la réglementation qui régit le fonctionnement des organismes prestataires de formation professionnelle.

Depuis 2021, les IF du campus dont les IFSI sont engagés dans la démarche de certification Qualiopi. De plus, en 2024, les IFSI doivent répondre à la certification HCERES.

L'engagement d'amélioration continue de la qualité vise à assurer un enseignement de qualité, à répondre aux besoins des apprenants et des prestataires grâce au système de signalement des événements indésirables. Ce système de déclaration des événements indésirables permet d'identifier

les dysfonctionnements, les analyser et mettre en place des actions correctives pour éviter leur réapparition.

Une politique qualité locale définit le management par la qualité et est formalisée en équipe, par déclinaison de la politique qualité du GHT. Elle précise les orientations stratégiques ainsi que les objectifs opérationnels prioritaires.

2. Orientation de la Formation et Conception Pédagogique

L'orientation de la formation vise à former des infirmiers compétents, adaptables et engagés dans une démarche de développement professionnel continu. En combinant une conception pédagogique innovante, des choix méthodologiques pertinents et une intégration des recommandations nationales, nous préparons nos étudiants à contribuer positivement à la qualité des soins.

Les équipes pédagogiques accompagnent les étudiants tout au long de la formation afin de leur permettre de :

- Acquérir une identité professionnelle ouverte sur l'Europe
- S'engager dans un système de santé et s'adapter à ses évolutions
- Assurer une prise en soins dans une approche systémique de la personne
- S'inscrire dans une dynamique de projet professionnel
- Enrichir sa pratique et s'intégrer dans une démarche qualité et de prévention des risques
- Représenter l'institution
- Favoriser la créativité

Conception générale de la formation

La formation en soins infirmiers au sein du GHT est conçue pour répondre aux besoins actuels du système de santé tout en anticipant les évolutions futures. Elle s'aligne également sur les recommandations du rapport IGAS sur la formation des infirmiers diplômés d'État (IDE), en mettant l'accent sur le développement de compétences cliniques, relationnelles et technologiques.

L'intégration de la formation hybride et de la simulation est au cœur de notre approche pédagogique. Les outils numériques et les plateformes en ligne sont utilisés pour diversifier les méthodes d'enseignement, favoriser l'apprentissage autonome et développer les compétences numériques des étudiants. Les séances de simulation permettent de reproduire des situations cliniques complexes dans un environnement sécurisé, améliorant ainsi la préparation des étudiants aux réalités du terrain.

En s'appuyant sur le rapport IGAS, la formation vise à développer chez les étudiants la capacité "d'apprendre à apprendre". Cela implique de les engager dans des démarches réflexives, de les encourager à être acteurs de leur formation et de les préparer à la formation continue tout au long de leur carrière.

La formation en soins infirmiers au sein de notre institut s'appuie sur plusieurs principes qui placent l'étudiant au cœur du dispositif pédagogique.

Alors que nous formons des futurs professionnels à prendre soin de l'autre, la démarche éthique de **Citoyenneté** est incontournable par son intérêt pour l'altérité. Ce concept qui pour Emmanuel Levinas est « le caractère de ce qui est autre » ou encore « la reconnaissance de l'autre dans sa différence aussi bien culturelle que religieuse ». Pour Levinas, l'éthique repose sur la responsabilité à l'égard d'autrui. Pour les apprenants comme pour les formateurs, ce concept imprègne la vie des instituts.

Le respect comme estime de l'autre, s'appuie sur l'aptitude à se remémorer les actes auparavant accomplis par un être humain. Les futurs soignants sont considérés en prenant en compte de ce qu'ils étaient en arrivant en formation, de la même manière qu'ils devront considérer les patients dans leur individualité passée, présente et à venir, dans l'attente de la récupération de leur autonomie, de leur capacité¹.

Enfin la **laïcité**, comme principe constitutionnel, implique qu'au-delà des enseignements et pratiques dispensés dans les instituts, s'intègre le respect des valeurs constitutionnelles de la République².

Articulation entre formation théorique et clinique

La formation s'appuie sur un processus de professionnalisation : elle repose sur un rythme d'alternance théorie et clinique. La formation dans son processus de professionnalisation s'effectue entre l'Institut de Formation en Soins Infirmiers et les secteurs hospitaliers et médico- sociaux (notion d'alternance). Cette alternance structurée entre l'Institut de Formation en Soins Infirmiers et les terrains professionnels permet aux étudiants de développer progressivement leurs compétences. En intégrant des périodes d'enseignement en institut avec des stages pratiques, la formation favorise une professionnalisation effective, où les savoirs théoriques sont continuellement mis en pratique et enrichis par l'expérience clinique.

La formation est structurée de manière à tendre vers une articulation harmonieuse entre les enseignements théoriques et les expériences cliniques. L'organisation des planifications tient compte des besoins pédagogiques et des contraintes des terrains de stage, permettant ainsi une alternance cohérente entre les périodes d'apprentissage en institut et en milieu professionnel.

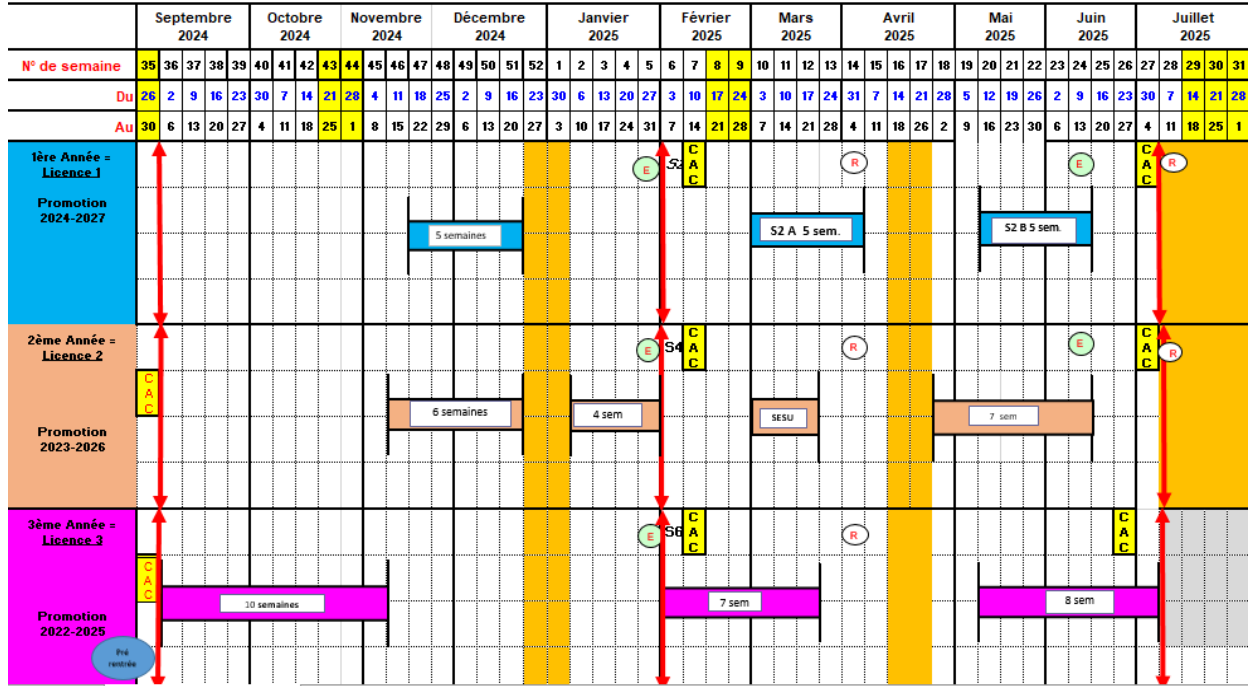
¹ Selon Levinas, Emmanuel Levinas, (1906-1995) philosophe ; la philosophie de Levinas est centrée sur la question éthique et métaphysique d'autrui.

² Circulaire du 09 avril 2015 relative aux priorités interministérielles fixées à la formation professionnelle tout au long de la vie des agents de l'Etat

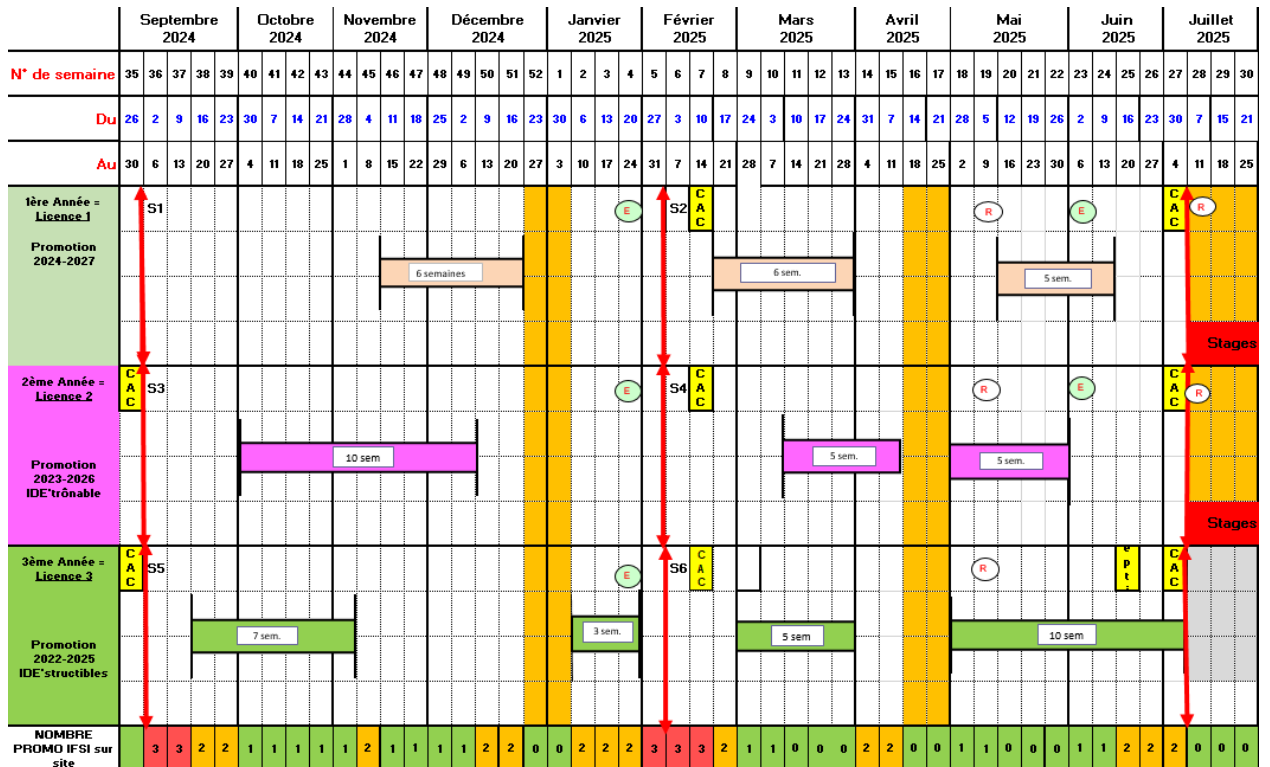
Alternance 2024-2025 CHIPS

(R) Evaluations session 2

MAJ du 26/02/2024



Alternance 2024-2025 CHIMM



Choix pédagogiques

Nos choix pédagogiques s'orientent vers une pédagogie active et centrée sur l'étudiant. Les méthodes d'enseignement favorisent la participation, la collaboration et le développement de la pensée critique. Les travaux de groupe, les études de cas et les projets collaboratifs sont intégrés pour encourager l'apprentissage par les pairs et renforcer les compétences relationnelles.

Les modalités pédagogiques sont instituées en référence à deux courants :

- **le courant du socio constructivisme** : l'étudiant construit lui-même ses connaissances en se confrontant à ses pairs ; ces interactions, sources de conflits socio-cognitifs, lui permettent alors de développer ses ressources cognitives.

- **la pédagogie de l'intégration** qui permet grâce à l'analyse de situations professionnelles complexes par les étudiants, la mobilisation et l'articulation de leurs connaissances.

Elles relèvent d'une pédagogie différenciée basée sur une relation de confiance, elle se situe dans une logique de réussite. Le formateur accompagne l'étudiant dans son apprentissage, il a un rôle de médiateur. L'étudiant est au centre du dispositif de formation. Il est acteur de sa formation, il développe son projet professionnel tout au long de sa formation.

Le suivi pédagogique individualisé est une composante essentielle de notre programme. Chaque étudiant bénéficie d'un accompagnement personnalisé pour identifier ses besoins spécifiques, fixer des objectifs et élaborer des axes d'amélioration. Des contrats pédagogiques sont également établis pour formaliser cet engagement mutuel entre l'étudiant et le référent de suivi pédagogique dans le cadre des accompagnements personnalisés.

En cas de difficultés ou face à des situations particulières, des procédures sont en place pour soutenir les étudiants, y compris des analyses de ces situations par l'équipe pédagogique, des aménagements de parcours et des possibilités de suspension temporaire si nécessaire. L'objectif est de prévenir les ruptures de parcours et de maximiser les chances de réussite de chaque étudiant.

Le rapport IGAS souligne l'importance de l'adaptation de la formation aux évolutions du métier et aux besoins du système de santé. Dans cette perspective, nous favorisons la coopération entre les professionnels de santé, nous intégrons des contenus pédagogiques sur les nouvelles technologies nous renforçons la coordination des soins dans l'apprentissage du raisonnement clinique partagé en centrant sur le patient. D'autres éléments sont en cours de réflexion et seront intégrés dans des projets interdisciplinaires tels que la prise en charge de population spécifique, la gestion des maladies chroniques, le vieillissement de la population afin de les inclure dans notre programme de formation.

Le contenu de la formation

La formation se déroule sur 3 années universitaires de septembre à juin soit 6 cycles de 20 semaines

Elle est organisée sur une base de 35 heures par semaine et centrée sur l'acquisition de **dix compétences** indispensables à la réalisation des différents actes et activités du métier d'infirmier. Elle s'organise en **Unités d'Enseignement (UE)** réparties sur **six semestres**, permettant aux étudiants de cumuler **180 crédits ECTS** (European Credits Transfer System).

Les crédits attribués aux unités d'enseignement valident à la fois les connaissances théoriques et les acquis pratiques en stage. La validation des UE s'effectue selon le principe de **capitalisation** et/ou de **compensation** entre deux unités d'un même semestre.

L'acquisition des compétences s'effectue de manière progressive sur les trois années de formation à l'IFSI, grâce aux enseignements théoriques des unités d'enseignement, aux **Unités d'Intégration (UI)** et aux stages qui confrontent les étudiants à des situations réelles. Cet apprentissage par compétences vise, à terme, à permettre aux étudiants de s'adapter à un environnement professionnel en constante évolution.

L'enregistrement complet des compétences n'est effectif qu'après la validation de toutes les UE et UI correspondantes, soit :

- **En première année** : les compétences **1** et **3** ;
- **En deuxième année** : les compétences **1, 2, 3, 5** et **10** ;
- **En troisième année** : l'ensemble des **dix compétences**.

Les enseignements théoriques représentent **2 100 heures**, soit **50 % du temps total** de la formation.

Les Unités d'Enseignement

Chaque UE est généralement coordonnée par un binôme ou un trinôme de formateurs référents.

Les coordinatrices pédagogiques sont responsables de l'articulation des séquences pédagogiques, de la pertinence des contenus et de l'élaboration des évaluations. Un bilan de satisfaction des étudiants et des intervenants extérieurs est réalisé à la fin de chaque semestre pour permettre de réajuster les projets des UE.

Selon le référentiel de formation les semestres comportent :

Des UE dont les savoirs sont dits « contributifs » aux savoirs infirmiers, co-construites en partenariat avec l'Université UVSQ à laquelle sont adossés nos instituts. Les projets d'UE sont élaborés collectivement avec des universitaires experts. Les sujets d'évaluation sont co-construits entre les universitaires et les formateurs.

Des réunions d'interface entre les universitaires et les IFSI sont organisées au cours de l'année dans l'objectif de définir les modalités des projets des unités académiques et les réajustements à apporter aux contenus.

Des unités d'enseignement de savoirs constitutifs des compétences infirmières, basées sur le raisonnement clinique, l'organisation du travail, l'encadrement des professionnels du soin, l'initiation à la démarche de recherche, les soins infirmiers de confort et de bien-être, relationnels ou encore thérapeutiques.

Des unités d'intégration des savoirs et leur mobilisation en situation de soin pour permettre à l'étudiant d'analyser, de donner du sens à son expérience en stage et d'adopter la posture soignante attendue au regard des compétences à acquérir.

Des unités optionnelles déclinées en troisième année qui ont la particularité de permettre à l'étudiant de mener une réflexion approfondie sur l'exercice infirmier.

Les méthodes pédagogiques

Conformément au référentiel de formation, les enseignements sont dispensés sous forme de cours magistraux, de travaux dirigés et de temps personnels guidés. Ces modalités pédagogiques visent à favoriser l'intégration et l'approfondissement des connaissances, ainsi que leur mise en lien avec la pratique.

Le dispositif de formation intègre des modalités d'apprentissage hybrides (présentiel / distanciel, via l'utilisation d'outils numériques).

Les cours sont organisés selon plusieurs modalités :

- **En distanciel** : pour les cours magistraux (CM) des unités d'enseignement dites contributives, notamment les cours universitaires avec l'enregistrement de capsules vidéo, les travaux personnels guidés (TPG) et les travaux de recherche.
Des activités pédagogiques disponibles en distanciel asynchrone via l'Espace Numérique de Travail (ENT) appelé « Théia ».
- **En présentiel** : les cours magistraux, les travaux dirigés (TD), les travaux personnels guidés (TPG), les travaux pratiques (TP).

Des enseignements organisés en groupes restreints favorisent l'intégration des savoirs et facilite les interactions entre apprenants et formateurs. Ils servent à illustrer, approfondir et compléter un cours magistral en introduisant des données nouvelles qui peuvent être théoriques ou pratiques, à réaliser des exposés, des exercices, des Travaux Dirigés (TD) et à travailler sur des situations cliniques ou en situation simulée.

Les Travaux Pratiques (TP) servent de base à l'apprentissage des gestes professionnels tels que les prélèvements sanguins, la pose de cathéter veineux, ou encore la préparation d'injectables.

Des jeux de rôles sont également proposés autour des soins relationnels, de la négociation.

Seules les séances de Travaux Pratiques, de formation aux gestes d'urgence et d'apprentissage par simulation sont réalisés en groupes de 11 étudiants maximum dans les locaux de l'institut.

L'analyse de la pratique professionnelle est un processus permettant d'analyser une situation vécue auprès d'un patient ou d'un groupe de patients en la décomposant pour tenter de la comprendre. Cette méthode favorise le développement de la réflexivité de l'étudiant. Une séance est programmée au cours de chaque stage à l'occasion d'un retour à l'IFSI pour travailler sur des situations de soins rencontrées en stage. La méthode GEASE (Groupes d'Entraînement à l'Analyse des Situations Educatives) est utilisée au sein de l'institut.

La formation clinique : le stage

Les stages ont une durée de 60 semaines soit 2100 heures sur les 3 ans de formation.

Le parcours de stage de l'étudiant est réparti conformément à l'annexe III de l'arrêté du 31 juillet 2009, chapitre 6 modifié par les dispositions de l'arrêté du 26 septembre 2014.

- Le stage du semestre 1 est de 5 semaines et s'effectue en un même lieu.
- Les stages des semestres 2 ; 3 ; 4 et 5 ont une durée de 10 semaines et peuvent être scindés en deux.
- Le stage du semestre 6 est de 15 semaines et est réalisé sur 2 lieux différents.

Quatre types de stages sont prévus, ils sont représentatifs de « famille de situations » c'est-à-dire de lieux où l'étudiant rencontre les spécificités dans la prise en soins³ :

- Type 1 : Soins de courte durée : l'étudiant s'adresse à des personnes atteintes de pathologies et hospitalisées dans des établissements publics ou privés.
- Type 2 : Soins en santé mentale et en psychiatrie : l'étudiant s'adresse à des personnes hospitalisées ou non, suivies pour des problèmes de santé mentale ou de psychiatrie.
- Type 3 : Soins de longue durée et soins de suite et de réadaptation : l'étudiant s'adresse à des personnes qui requièrent des soins continus dans le cadre d'un traitement ou d'une surveillance médicale, en établissement dans un but de réinsertion, ou une surveillance constante et des soins en hébergement.
- Type 4 : Soins individuels ou collectifs sur des lieux de vie : l'étudiant s'adresse à des personnes ou des groupes qui se trouvent dans des lieux de vie (domicile, travail, école, ...).

Le stage représente un espace d'apprentissage essentiel pour l'acquisition des compétences professionnelles. Comme défini dans le référentiel : « *pendant les temps de stage, l'étudiant se trouve confronté à la pratique soignante auprès des patients, il se forme en réalisant des activités et en les analysant au sein des équipes professionnelles. Ainsi, les stages sont à la fois des lieux d'intégration des connaissances construites par l'étudiant et des lieux d'acquisition de nouvelles connaissances par la voie de l'observation, de la contribution aux soins, de la prise en charge des personnes, de la participation aux réflexions menées en équipe et par l'utilisation des savoirs dans la résolution des situations... L'étudiant construit ses compétences en agissant avec les professionnels et en inscrivant dans son portfolio les éléments d'analyse de ses activités, ce qu'il l'aide à mesurer sa progression* »⁴.

L'expérience clinique est l'un des temps forts du parcours de formation, c'est la matière première au processus de construction des compétences. Les unités intégratives préparent et utilisent l'expérience acquise par l'étudiant pour lui permettre d'entrer dans une logique de réflexion et devenir acteur de son apprentissage.

³ Voir les travaux du CRESI à ce sujet, projet Leonardo, « référentiel européen de compétences en soins infirmiers », 2008

⁴ Référentiel de formation annexe III de l'arrêté du 31 juillet 2009 relatif au DEI modifié par l'arrêté du 26 septembre 2014

L'accompagnement à la professionnalisation par les formateurs

Des temps de préparation à l'expérience clinique sont programmés en amont du stage. Un dispositif d'accompagnement à la pensée réflexive est développé en aval.

Les relations avec les professionnels qui accueillent les étudiants sont soutenues afin d'apporter une cohérence dans la programmation et le contenu des unités d'enseignements.

L'analyse réflexive per et post stage intégrée dans le projet pédagogique permet à l'étudiant une prise de recul par rapport au vécu du stage (prémisse d'une démarche réflexive), elle favorise l'expression de leur expérience et fait le point sur ce qu'ils ont compris du rôle de l'infirmier, objectifs et moyens utilisés (raisonnement et démarche clinique). De plus, les étudiants à travers cette prise de recul arrivent à exprimer les difficultés rencontrées.

Les visites de stages

Les IFSI se projettent à effectuer une visite de stage pour chaque stage et pour chaque étudiant en formation. Ceci avec l'objectif de lier les différents lieux d'apprentissage et favoriser la collaboration entre les différents acteurs de l'encadrement des étudiants.

L'accompagnement à la professionnalisation par les professionnels du terrain

Le maître de stage

Il représente la fonction organisationnelle et institutionnelle du stage. Il s'agit le plus souvent du cadre de santé. Il exerce des fonctions de management et de responsabilité sur l'ensemble du stage. Il est le garant de la qualité de l'encadrement. Il met en place les moyens nécessaires à ce dernier et veille à l'établissement d'un livret d'accueil spécifique (cf. chapitre qualification et agrément des stages) et à la diffusion et à l'application de la charte d'encadrement. Il assure le suivi des relations avec l'institut de formation pour l'ensemble des stagiaires placés sur le territoire dont il a la responsabilité, et règle les questions en cas de litige ou de conflit. Il accueille l'ensemble des étudiants affectés à sa zone d'exercice.

Le tuteur de stage

Les missions spécifiques du tuteur sont décrites dans le livret d'accueil. Il représente la fonction pédagogique du stage. Il est volontaire pour exercer cette fonction, il peut le faire temporairement et sur une zone à délimiter (pôle, unité...). Professionnel expérimenté, il a développé des capacités ou des compétences spécifiques et de l'intérêt pour l'encadrement d'étudiants. Il connaît bien les référentiels d'activités, de compétences et de formation des futurs professionnels qu'il encadre. Chaque étudiant connaît son tuteur de stage et sa fonction. Le tuteur a des relations régulières avec le formateur de l'institut de formation, référent du stage. Il propose des solutions en cas de difficultés ou de conflits.

Intégration de la formation hybride et de la simulation

Dans le domaine de la professionnalisation, la simulation est principalement utilisée comme dispositif pédagogique en formation, cet apprentissage par simulation étant essentiel pour développer les compétences professionnelles.

En santé, la simulation est définie comme une méthode pédagogique qui consiste à projeter l'apprenant dans une situation qui reproduit la réalité à des fins de démonstration, d'explication et de développement des compétences⁵ (Dupuy-Maribas et al., 2016, pp. 7-8). Ainsi elle correspond « à l'utilisation d'un matériel (comme un mannequin ou un simulateur procédural), de la réalité virtuelle ou d'un patient standardisé, pour reproduire des situations ou des environnements de soins. Cette méthode pédagogique permet d'enseigner des procédures diagnostiques et thérapeutiques mais également de répéter des processus, des situations cliniques ou des prises de décision par un professionnel de santé ou une équipe de professionnels. »⁶

Le projet des IFSI répond aux recommandations dont celles de la HAS⁷ définies dans l'article 5 de l'Arrêté du 26 septembre 2014 modifiant le référentiel de formation infirmier.

L'IFSI Meulan les Mureaux est doté d'un laboratoire de simulation comprenant une salle de soins, 4 chambres patients, une salle propre/sale et une réserve, de 2 salles de débriefing, et d'un appartement pédagogique. L'IFSI Poissy Saint Germain est doté d'un laboratoire de simulation comprenant une salle de soins, une chambre "patient", une salle propre/sale, une salle de bloc opératoire, une salle de débriefing.

L'intégration de la formation hybride dans les instituts de soins infirmiers consiste à combiner des enseignements en présentiel avec des activités d'apprentissage en ligne. Cette approche pédagogique est déjà mise en œuvre avec les cours universitaires et des cours IFSI, ce qui répond à l'augmentation du nombre d'étudiants en offrant une plus grande flexibilité. L'objectif est de diversifier les méthodes d'enseignement pour mieux répondre aux besoins individuels, favoriser l'autonomie et encourager l'engagement actif des étudiants. Dans la formation infirmière, la formation hybride permet de dispenser des contenus théoriques en ligne tout en conservant les pratiques cliniques en présentiel, notamment lors des stages et des séances de simulation. Nous prévoyons de développer davantage cette modalité afin de continuer à adapter la formation aux besoins croissants du secteur de la santé.

3. Stratégie de Développement de l'Offre Numérique

Les équipes pédagogiques sont investies dans le déploiement des technologies numériques en les incluant dans une partie des apprentissages pour favoriser le développement des compétences numériques des étudiants. La formation au numérique déjà mise en œuvre au sein de nos instituts s'intègre dans le processus d'universitarisation de la formation infirmière, initié en 2009, qui a conduit au déploiement de nouvelles pratiques et réglementations en lien avec les préconisations issues de la

⁵ Dupuy-Maribas et al. 2016

⁶ Chambre des représentants USA 111ème Congrès 02-20-09

⁷ http://www.has-sante.fr/portail/jcms/c_930641/fr/simulation-en-sante?xtmc=&xtcr=1

grande conférence de la santé du 11 février 2016 notamment en termes de pratiques pédagogiques innovantes (outils numériques et apprentissage par simulation).

Intégration des outils numériques dans la formation

Les IFSI du GHT Yvelines Nord intègrent de manière croissante les outils numériques dans la formation, en s'appuyant sur des plateformes d'apprentissage en ligne et en développant des contenus numériques interactifs.

Afin de soutenir ces innovations pédagogiques, les IFSI travaillent à disposer d'une connectivité efficace pour les étudiants, avec un objectif de 100 % de connexion opérationnelle d'ici 2025. Les actions en cours comprennent l'amélioration de l'accès aux outils numériques tels que THEIA et les plateformes de visioconférence synchrones et asynchrones. Un réseau Wi-Fi performant est en cours de déploiement, et des postes informatiques sont mis à disposition pour faciliter l'accès aux ressources en ligne.

Les IFSI s'engagent à garantir une utilisation conforme aux bonnes pratiques de l'offre numérique. Les étudiants sont sensibilisés aux enjeux de la propriété intellectuelle et du respect du RGPD. Une charte d'utilisation numérique est signée par les étudiants pour formaliser cet engagement.

Les étudiants ont accès à leur dossier scolaire informatisé, incluant leur portfolio et leurs bulletins de notes. Une plateforme commune à l'ensemble des instituts du GHT, nommée Forméis, a été déployée à la rentrée de septembre 2023. Cet outil permet aux étudiants de consulter et de suivre leur parcours académique de manière autonome à travers le portail MyKomunoté.

Développement de contenus numériques interactifs

L'un des objectifs majeurs est de développer une pédagogie numérique innovante et interactive. Pour ce faire, un dispositif pédagogique d'enseignement numérique est en cours de construction, incluant la création de certaines unités d'enseignement (UE) spécifiques. Un dispositif d'évaluation numérique est également mis en place pour faciliter le contrôle des connaissances en format digital. La formation est dispensée en format hybride, combinant enseignements en présentiel et à distance, avec l'introduction de pédagogies inversées grâce à l'utilisation de capsules vidéo.

De plus, une formation obligatoire sur le numérique en santé est mise en place à la rentrée 2024, en partenariat avec l'UVSQ. Ce nouveau dispositif répond à la volonté ministérielle de l'enseignement supérieur de 2022 sur la formation au socle numérique en santé des étudiants en santé. L'objectif est *“de permettre d'appréhender les enjeux liés à la santé numérique, d'acquérir des connaissances et*

compétences pour travailler dans un contexte de digitalisation de l'exercice professionnel et d'accompagner la transformation du système de soins par le numérique".⁸

Avec l'essor de la télémédecine, en partenariat avec l'université, nous intégrons des modules sur la téléconsultation pour préparer les étudiants aux nouvelles pratiques de soins à distance.

4. Objectifs d'Apprentissage et de Professionnalisation

L'apprenant est considéré comme l'acteur principal de sa formation. Cette responsabilisation favorise l'engagement et la motivation. Les étudiants sont encouragés à :

- Développer un Projet Professionnel : Clarifier leurs objectifs de carrière pour orienter leur apprentissage.
- Autoévaluation : Évaluer leurs propres progrès pour identifier les domaines à améliorer.
- Gestion du Temps : Planifier leur travail pour équilibrer les différentes exigences du cursus.
- Diversification des Méthodes d'Apprentissage

Dans ces approches, **le formateur** agit comme un facilitateur ou un médiateur plutôt que comme un simple transmetteur de savoirs. Selon Carl Rogers et son approche centrée sur l'apprenant, le formateur doit créer un climat de confiance propice à l'apprentissage. Ses responsabilités incluent :

- Accompagnement Personnalisé : Soutenir les étudiants dans leur parcours individuel.
- Feedback Constructif : Fournir des retours d'information pour guider l'amélioration.
- Encouragement de la Réflexion : Poser des questions ouvertes pour stimuler la pensée critique.

Compétences visées et référentiels

Le référentiel de formation du diplôme d'État d'infirmier est constitué de six domaines, répartis dans cinquante-neuf unités d'enseignement, pour offrir une progression pédagogique cohérente dans l'objectif d'acquisition de dix compétences attendues pour l'exercice professionnel infirmier « *pour répondre aux besoins de santé des personnes dans le cadre d'une pluriprofessionnalité* »⁹.

⁸ Arrêté du 10 novembre 2022 relatif à la formation socle au numérique, référentiel Profession Infirmier-01/07/2024

⁹ Référentiel de formation, Annexe III de l'Arrêté du 31 juillet 2009 relatif au diplôme d'Etat d'infirmier modifié relatif au DEI, "

Les 10 compétences du référentiel sont :

Compétence 1	Evaluer une situation clinique et établir un diagnostic dans le domaine infirmier
Compétence 2	Concevoir et conduire un projet de soins infirmiers
Compétence 3	Accompagner une personne dans la réalisation de ses soins quotidiens
Compétence 4	Mettre en œuvre des thérapeutiques et des actes à visée diagnostique
Compétence 5	Initier et mettre en œuvre des soins éducatifs et préventifs
Compétence 6	Communiquer et conduire une relation dans un contexte de soins
Compétence 7	Analyser la qualité des soins et améliorer sa pratique professionnelle
Compétence 8	Rechercher, traiter et analyser des données professionnelles et scientifiques
Compétence 9	Organiser, coordonner les interventions soignantes
Compétence 10	Organiser, coordonner les interventions soignantes

Legendre MF. (2001) distingue deux pôles dans la notion de compétence : une logique de mise en œuvre et une logique de réflexion. « *Le savoir-agir de la compétence suppose la capacité à investir dans l'action les savoirs précédemment acquis, mais aussi la capacité à abstraire de ses actions des savoirs qui pourront être réinvestis dans de nouveaux contextes*¹⁰ ».

C'est également « *la prise d'initiative et de responsabilité de l'individu sur des situations professionnelles auxquelles il est confronté [...]. La compétence est une intelligence pratique des situations qui s'appuie sur des connaissances [...] la faculté à mobiliser des réseaux d'acteurs autour des mêmes situations, à partager des enjeux, à assumer des domaines de responsabilité*¹¹ ». (Zarifian, 2001, pp 64-69).

Cette approche pédagogique par compétence repose sur trois paliers d'apprentissage : **comprendre, agir et transférer**¹². Le formateur qui s'appuie sur une stratégie pédagogique de construction des savoirs accompagne l'étudiant à acquérir les savoirs et savoir-faire pour « comprendre » les situations

¹⁰ Legendre, M.-F. (2001). Approches constructivistes et nouvelles orientations curriculaires : d'un curriculum fondé sur l'approche

par objectifs à un curriculum axé sur le développement des compétences. Ed De Boeck

¹¹ Zarifian P., Objectif Compétence, Pour une nouvelle logique, 2001, pp. 64-69

¹² Référentiel de formation, Annexe III de l'Arrêté du 31 juillet 2009 relatif au diplôme d'Etat d'infirmier modifié relatif au DEI

de soin. L'étudiant ensuite sera capable d'« agir » en mobilisant de façon permanente ses connaissances. Il doit également conceptualiser et acquérir la capacité de « transférer » ses acquis dans des situations nouvelles et diversifiées.

Méthodes pour "apprendre à apprendre"

Dans le contexte actuel où les savoirs sont de plus en plus complexes et largement partagés grâce aux technologies numériques, il devient essentiel pour les étudiants en soins infirmiers de développer des compétences métacognitives. Apprendre à apprendre est une démarche qui vise à rendre les apprenants conscients de leurs processus d'apprentissage, afin de les rendre plus efficaces et autonomes dans l'acquisition de nouvelles compétences.

L'importance de la métacognition dans l'apprentissage :

La métacognition, ou la réflexion sur sa propre façon d'apprendre, est fondamentale pour améliorer les performances éducatives. Selon John Flavell (1979), la métacognition permet à l'apprenant de planifier, surveiller et évaluer ses stratégies d'apprentissage.

Des techniques issues de la psychologie sociale, de la formation des adultes, des neurosciences et des sciences cognitives peuvent être utilisées pour développer cette réflexivité :

Motivation Intrinsèque : Stimuler l'intérêt personnel des étudiants pour favoriser un engagement profond dans l'apprentissage.

Repérage des Attentes et des Freins : Identifier les obstacles potentiels et les leviers de motivation pour adapter les stratégies pédagogiques.

Mémorisation Active : Utiliser des techniques comme la répétition espacée et l'élaboration pour renforcer la rétention des informations.

Découpage des Tâches : Fractionner les objectifs complexes en étapes plus accessibles pour faciliter la progression.

Gestion des Émotions : Apprendre à contrôler le stress et l'anxiété pour améliorer la concentration et l'efficacité.

Rôle Actif de l'Apprenant : Encourager l'implication directe des étudiants dans leur apprentissage.

Interactions Sociales : Favoriser le travail en groupe pour enrichir les perspectives et stimuler le développement cognitif.

Réflexivité : Inciter les étudiants à réfléchir sur leurs actions et processus d'apprentissage pour développer une conscience accrue de leurs progrès.

5. Analyse des Besoins des Étudiants et Attentes des Employeurs/Financeurs

Méthodologie d'analyse des besoins

La compréhension précise des besoins des étudiants infirmiers est essentielle pour adapter la formation aux exigences du métier et aux attentes des employeurs. Notre méthodologie d'analyse repose sur plusieurs axes :

Production régulière de données fiables : Nous garantissons un suivi continu de la population étudiante en collectant des données quantitatives et qualitatives. Cela permet de caractériser les profils des étudiants, leurs besoins spécifiques et leurs aspirations professionnelles. A travers les différentes enquêtes dont celles de la Direction de la Recherche, des Études, de l'Évaluation et des Statistiques (DREES) et le Service de l'Information et de la Communication (SIES), nous disposons d'une visibilité sur le profil des ESI.

Recueil systématique de questionnaires :

- **Questionnaires d'entrée en formation** : Pour identifier les motivations, les attentes et les besoins initiaux des étudiants.
- **Questionnaires annuels** : Pour suivre l'évolution des besoins tout au long de la formation.
- **Questionnaires post-formation à 3, 6 et 12 mois** : Pour évaluer l'insertion professionnelle des diplômés et l'adéquation de la formation avec les réalités du terrain.

Suivi des interruptions de formation : Nous assurons un suivi personnalisé des étudiants ayant interrompu leur cursus, avec une prise de contact proactive pour faciliter une éventuelle reprise et comprendre les raisons de l'abandon.

Alignement avec les attentes des employeurs

Pour préparer les étudiants à intégrer efficacement le marché du travail, des actions en cours et d'autres sont en cours de développement pour aligner notre formation sur les attentes des employeurs. Voici les actions mises en place :

Préparation à la diversité des modalités d'exercice : Nous veillons à ce que les étudiants soient formés aux différentes modalités d'exercice du métier infirmier, y compris l'activité libérale. Cela leur permet de développer une adaptabilité aux divers contextes professionnels.

Intégration des compétences nécessaires aux différentes activités : Le programme inclut les compétences spécifiques requises pour les diverses formes d'exercice, en mettant l'accent sur les compétences techniques, numériques, relationnelles et organisationnelles.

Maintien des unités d'enseignement et d'intégration sur l'interdisciplinarité : Nous favorisons une approche interdisciplinaire en collaborant avec d'autres instituts de formation du GHTYN. Cela permet aux étudiants de comprendre l'importance du travail en équipe pluridisciplinaire dans le secteur de la santé.

Interventions de personnels spécialisés : Des professionnels en activité interviennent dans les enseignements pour partager leur expertise et présenter les réalités du terrain, ce qui renforce la pertinence de la formation.

Développement des échanges ERASMUS+ : Nous encourageons la mobilité internationale pour permettre aux étudiants de découvrir d'autres systèmes de santé et pratiques professionnelles, élargissant ainsi leurs perspectives.

Collaboration avec les financeurs

Nos actions dans ce domaine comprennent :

Intégration des formations prioritaires identifiées par les financeurs : Nous inscrivons dans le parcours de formation continue les formations jugées prioritaires par les financeurs, assurant ainsi une adéquation entre les investissements réalisés et les compétences développées.

Promotion de la formation continue pour les formateurs : Nous encourageons les formateurs à participer à des formations continues pour actualiser leurs connaissances et leurs méthodes pédagogiques, ce qui contribue à la qualité de la formation dispensée.

6. Projet d'Accueil, d'Intégration et d'Accompagnement des Étudiants en Situation de Handicap

Nos instituts de formation développent un projet d'accueil fondée sur le principe de l'inclusion des personnes en situation de handicap visible, non visible et temporaire, permettant aux apprenants de poursuivre leurs études de façon optimale et dans les meilleures conditions possibles. Une coordinatrice de la politique du handicap est responsable de ce dispositif sur l'ensemble des instituts de formation. Cette mission lui a été confiée en 2024.

Au sein des équipes pédagogiques de chacun des sites de formation et en lien permanent avec la coordinatrice qui les accompagne dans le suivi des situations particulières, il est désigné des « référents handicap » pour accompagner les apprenants tout au long de leur parcours de formation, selon leur situation.

Politique handicap et aménagements spécifiques

Le déploiement progressif d'une politique d'accueil et d'accompagnement des apprenants en situation de handicap a été initié en janvier 2023. Cette politique vise à :

- Développer une culture commune de l'accueil et de l'accompagnement des apprenants en situation de handicap
- Renforcer les échanges avec le service de santé étudiante (SSE) pour la mise en place d'aménagements adaptés aux besoins particuliers des étudiants
- Développer l'accessibilité architecturale, pédagogique et l'accessibilité liée à la vie étudiante
- Prévenir l'apparition de situations de handicap ou limiter leur impact
- Soutenir la recherche et encourager l'innovation dans le domaine du handicap

L'organisation d'un séminaire de deux jours en juillet 2024 pour les équipes pédagogiques et administratives du Campus in Santé a permis de favoriser une culture commune de l'accueil et de l'accompagnement des apprenants en situation de handicap.

L'objectif de ce séminaire était également de mieux comprendre l'approche sociale et situationnelle du handicap, et ainsi de mieux cerner les enjeux pour les apprenants en situation de handicap engagés au sein de nos formations.

Procédures et ressources disponibles

L'information auprès des apprenants a pu être renforcée notamment, avec la création d'un flyer commun à l'ensemble des instituts.

Plusieurs actions sont en cours pour renforcer cette politique et la déployer de manière optimale. **Une démarche d'identification des acteurs** impliqués dans la reconnaissance des situations de handicap

Restructuration des procédures de mise en œuvre des aménagements qui réunit les professionnels du SAEPH de l'UVSQ, des médecins et IDE exerçant sur les antennes du SSE (en cours).

Développement de l'accessibilité Une réflexion a été engagée entre les référents handicap/ inclusion pour développer l'accessibilité lors de la création et la mise en forme des sujets d'évaluation

La volonté étant d'harmoniser les pratiques entre les différents instituts du Campus inSanté conventionnés avec l'UVSQ.

7. Individualisation des Parcours et Prévention des Ruptures

La formation en soins infirmiers nécessite une attention particulière à l'individualisation des parcours pour répondre aux besoins spécifiques de chaque étudiant et prévenir les ruptures. Les équipes pédagogiques et administratives ont proposé des actions et des dispositifs pour accompagner les étudiants tout au long de leur formation.

Suivi pédagogique personnalisé

Tout au long de la formation, chaque apprenant bénéficie d'un accompagnement individualisé par un formateur référent de suivi pédagogique. Chaque formateur accompagne environ vingt-cinq étudiants

dans le développement de leurs compétences et la construction de leur projet professionnel. Les entretiens de suivi pédagogique se réalisent en toute confidentialité et avec bienveillance. Ils sont programmés sur les temps institutionnels de formation.

Des entretiens supplémentaires sont laissés à l'initiative de l'étudiant ou du formateur pour renforcer les suivis individualisés et dans certaines situations rencontrées lors du parcours de formation. Toute rencontre avec un formateur fait l'objet d'une synthèse écrite tracée dans le dossier numérique individuel de l'étudiant.

Les entretiens individuels avec le référent pédagogique sont d'une durée moyenne d'une heure par étudiant.

- Connaître le potentiel de l'étudiant et ses acquis dans ses apprentissages
- Analyser et valoriser la progression dans la formation,
- Inciter l'étudiant à devenir acteur de sa formation : analyse des vécus et des résultats,
- Identifier ses éventuelles difficultés d'apprentissage théoriques et pratiques et construire des axes d'amélioration
- Développer l'autonomie de l'étudiant dans sa progression : auto-évaluation, connaissances de ses limites, besoins de ressources complémentaires,
- L'aider à construire son projet professionnel.

Dans le cadre du suivi pédagogique, des rencontres collectives sont initiées. Tous les aspects individuels et environnementaux de l'étudiant sont exploités afin d'assurer les modalités de soutien pédagogique dans les domaines théoriques et/ou pratiques.

Lors des entretiens réguliers, l'étudiant construit ses savoirs et le formateur aide à faire les liens nécessaires en s'appuyant sur les outils suivants : le port folio de l'étudiant, les résultats des évaluations et le contrat pédagogique.

Le contrat pédagogique est un outil d'engagement de part et d'autre (formateur et étudiant) de la mise en œuvre de moyen afin d'aider l'étudiant dans l'évolution attendue. C'est un suivi rapproché de l'étudiant.

Diagnostic initial

Dès le début de la formation, un **diagnostic initial** est réalisé pour chaque étudiant en soins infirmiers (ESI) afin d'identifier ses compétences et ses besoins. Ce diagnostic permet de construire un **accompagnement personnalisé** qui sert de feuille de route tout au long de la formation.

- **Accueil des ESI** : Les étudiants sont accueillis chaleureusement avec une présentation des locaux, du personnel administratif et pédagogique. Cette démarche facilite leur intégration et les familiarise avec l'environnement de formation.
- **Prévention de l'isolement social** : Pour renforcer le sentiment d'appartenance et favoriser l'inclusion, un système de parrainage avec les ESI de deuxième année est mis en place. Des moments de convivialité sont organisés pour encourager les échanges.

- **Développement des aptitudes relationnelles** : Les groupes de suivi pédagogique (SP) sont constitués, permettant aux étudiants de se présenter et de créer une dynamique de groupe positive. Le choix d'un nom de promotion ou d'un projet commun (totem, blason) renforce la cohésion.
- **Moyens de communication** : Les étudiants sont encouragés à utiliser les réseaux sociaux du Bureau des Étudiants (BDE) et à participer à des travaux de groupe. Des espaces de partage, comme le foyer ou des espaces de détente, sont mis à leur disposition, avec un accès à la Wi-Fi pour faciliter les interactions.

Stratégies d'individualisation des parcours

Pour répondre aux besoins spécifiques de chaque ESI, des stratégies d'individualisation sont mises en œuvre :

- **Référent Pédagogique** : Chaque étudiant est accompagné par un référent pédagogique tout au long de sa formation. Une fiche mission du référent de SP et une charte du suivi pédagogique sont établies pour clarifier les rôles et responsabilités. Un livret de suivi pédagogique est utilisé pour consigner les progrès de l'étudiant.
- **Suivis Pédagogiques Réguliers** : Un calendrier annuel des suivis pédagogiques individuels et collectifs est établi, assurant un accompagnement constant et adapté.
- **Co-construction du Parcours de Stage** : En collaboration avec le coordinateur de promotion, le responsable des stages et le référent pédagogique, l'étudiant élabore son parcours de stage. Cette démarche tient compte des quatre domaines de stage prescrits, du projet professionnel de l'étudiant et de l'acquisition des compétences. Les ESI sont encouragés à rechercher personnellement des stages pour développer leur autonomie.
- **Renforcement des Compétences** : Des tests de niveau en anglais et en informatique sont proposés pour identifier les besoins en renforcement. Une cartographie des compétences est réalisée pour chaque groupe de SP. Des ressources telles que des wikis élaborés par les ESI, sous la supervision des référents d'UE, sont mises à disposition sur la plateforme THEIA.

Procédures de demande de suspension

Des procédures sont établies pour les étudiants qui souhaitent suspendre temporairement leur formation, afin de gérer efficacement ces situations.

- **Identification des ESI à Risque** : Les étudiants en difficulté sont identifiés grâce à des entretiens réguliers lors des SP et un suivi de cohorte attentif.
- **Contrat Pédagogique d'Apprentissage** : Un contrat est élaboré entre l'ESI et le référent de SP, définissant les engagements mutuels pour surmonter les difficultés. Ce contrat est présenté lors des Commissions d'Attribution de Crédits (CAC) ou autres instances pertinentes.

- **Accompagnement Personnalisé** : Des aménagements de formation sont proposés pour les cas particuliers (handicap, aidant familial, etc.).
- **Information sur les Droits et Démarches** : Les étudiants sont informés de leurs droits et des procédures administratives en cas de suspension ou d'abandon. Un entretien avec la direction et le référent de SP et / ou la coordinatrice pédagogique est organisé pour conseiller l'étudiant sur son parcours professionnel.

Analyse et suivi du parcours de l'étudiant

Un suivi attentif du parcours de chaque étudiant est essentiel pour prévenir les ruptures et assurer la réussite de la formation.

- **Fiche de Suivi des Manières de Servir et Qualités Relationnelles** : L'étudiant réalise une auto-évaluation deux fois par an, complétée par l'évaluation du référent de SP. Cette fiche de suivi est utilisée comme support lors des CAC ou autres instances décisionnelles.
- **Développement du Dialogue avec l'Université** : Un dialogue renforcé entre les formateurs de l'institut et les responsables universitaires des Unités d'Enseignement (UE) permet d'adapter les enseignements aux attentes de la profession infirmière, en tenant compte du niveau novice des étudiants.
- **Adaptation des Enseignements** : Les enseignements universitaires sont ajustés pour correspondre aux besoins des ESI, facilitant ainsi leur compréhension et leur intégration des connaissances.
- **Accès Rapide aux Résultats** : Les notes de validation sont communiquées aux étudiants le plus rapidement possible, afin de réduire l'anxiété et de permettre des ajustements pédagogiques si nécessaire.
- **Ressources et Soutien** : Des espaces dédiés comme le foyer et les espaces de détente sont mis à disposition pour favoriser les échanges informels. L'accès à la Wi-Fi et aux plateformes numériques facilite l'apprentissage et la communication.

8. La Vie Étudiante

Un des axes du projet de l'institut est de privilégier le bien-être et la démocratie étudiante. L'équipe se rend disponible pour être à l'écoute des demandes et des besoins des étudiants. L'aménagement d'espaces de détente intérieurs et extérieurs participent à rendre leur cadre de vie agréable.

La réhabilitation du bâtiment à l'IFSI de Poissy Saint Germain a concouru cette année à l'amélioration de leurs conditions d'étude. L'obtention d'une subvention du CROUS permet de proposer aux étudiants des prix de repas avantageux. A son inscription, chaque étudiant recevra une carte d'étudiant annuelle lui permettant de bénéficier des conditions universitaires grâce à la signature de la convention entre le Groupement de Coopération Sanitaire (GCS) et l'université.

Plusieurs espaces sont mis à disposition des étudiants :

Les espaces de travail

Les centres de documentation qui sont un lieu d'informations et de recherches permettant de promouvoir l'accès aux connaissances liées à la santé publique et aux formations dispensées sur le site :

- Une salle de lecture dotée de revues, ouvrages et documents multimédias,
- Une photocopieuse à destination des étudiants.
- Un accès à une banque de données informatiques.

Un documentaliste par site est à la disposition des étudiants. Le développement de l'espace sur le CAMPUS sera assuré afin de permettre une large amplitude horaire d'ouverture.

Les espaces de travail personnel restent de la responsabilité individuelle.

La restauration

Le restaurant de l'établissement est ouvert aux professionnels et étudiants.

Des micro-ondes sont aussi mis à leur disposition au sein du restaurant de l'hôpital, au sein de leur foyer (CHIMM) et en salles disposées à cet effet (CHIPS).

Des distributeurs de boissons chaudes, froides, de denrées alimentaires sont à la disposition des étudiants.

Le logement au CHIMM

Le site de Becheville accueille à ce jour un foyer étudiant de 30 places dans un bâtiment annexe.

La crèche

Une crèche du personnel existe sur chaque site pouvant accueillir les enfants des étudiants parents ayant des difficultés de garde de manière exceptionnelle.

Le soutien aux études : contrats d'allocation d'études (CAE)

Dans notre démarche de fidélisation, le GHT propose une aide financière sous forme de contrats d'allocation d'étude pour les étudiants de 3^{ème} année.

Apprentissage

Les étudiants recherchent leurs employeurs à partir de la 2^{ème} année avec l'aide d'un CFA. Une convention avec ADAFORSS est signée.

Le Bureau des Etudiants au CHIMM

Chaque formation dont les étudiants en soins infirmiers a créé une association étudiante dépendante de l'association nationale selon leur filière professionnelle.

Un bureau est à leur disposition, des actions diverses sont initiées de manière individuelle (par formation ou collective).

Un foyer étudiant a été créé, en partenariat avec CAMP+, il est mis à leur disposition pour travailler, pour des moments de détente et se restaurer. Une charte d'utilisation a été rédigée.

Organisation d'un forum annuel

Les étudiants sont invités, chaque année, à un forum de rentrée leur permettant de prévoir une organisation administrative et sociale : assurances, mutuelles, associations culturelles et sportives, éditeurs, fournisseurs de tenues, organismes divers sont invités.

9. Projets divers

La mobilité internationale

Les instituts de formations ont obtenu une charte ERASMUS en 2018 et ont depuis engagé des projets de mobilité sortante pour des étudiants infirmiers, masseurs kinésithérapeutes et ergothérapeutes ainsi que pour des formateurs. Ces projets favorisent le :

- Développement de la mobilité à l'international (interculturel),
- Développement des projets intracommunautaires,
- Soutien des projets individuels

L'objectif général du programme Erasmus+ est de soutenir, par l'intermédiaire de l'apprentissage tout au long de la vie, le développement éducatif, professionnel et personnel des personnes dans les domaines de l'éducation, de la formation, de la jeunesse et du sport, en Europe et au-delà, et ainsi de contribuer à la croissance durable, à des emplois de qualité, à la cohésion sociale, à la promotion de l'innovation et au renforcement de l'identité européenne et de la citoyenneté active.

Le programme poursuit des objectifs spécifiques comme promouvoir la mobilité des individus et des groupes à des fins d'apprentissage, la coopération, la qualité, l'inclusion et l'équité, l'excellence, la créativité et l'innovation au niveau des organisations et des politiques dans le domaine de l'éducation et de la formation.

Erasmus+ soutient les outils de l'UE permettant de garantir la transparence et la reconnaissance des aptitudes, des compétences et des certifications, notamment : Europass ; le cadre européen des certifications (CEC); le système européen de transfert et d'accumulation de crédits (ECTS).

Il soutient également les réseaux européens dans le domaine de l'éducation et de la formation à l'appui de ces outils, en particulier les centres nationaux d'information sur la reconnaissance académique des diplômes (NARIC), le réseau Euroguidance, les centres nationaux Europass et les points de coordination nationaux du CEC. Ces outils ont un objectif commun: faire en sorte que les aptitudes, compétences et certifications soient plus facilement reconnues et mieux comprises, au niveau tant national que transnational, dans tous les sous-systèmes d'éducation et de formation, ainsi que sur le marché du travail – que ces aptitudes, compétences et certifications aient été acquises par l'éducation et la formation formelles ou par d'autres expériences d'apprentissage (comme une expérience professionnelle, le volontariat ou l'apprentissage en ligne).

Les instituts participent tous les ans aux Erasmus days.

Projet Voltaire

Avec l'aide de La région Ile de France nous avons déployé le "Projet Voltaire" auprès de tous les étudiants et élèves du Campus inSanté du GHT-YN de première année. Cela permet un accompagnement pédagogique spécifique pour une meilleure réussite des étudiants et élèves (435 élèves et étudiant sont concernés).

Développement durable et responsable

Les instituts de formation du GHT Yvelines nord sont engagés dans développement durable et responsable. Plusieurs actions témoignent de cet engagement :

- Organisation de journée de sensibilisation à l'environnement en partenariat avec le CROUS
- Numérisation et classement numérique des documents
- Utilisation de la plateforme numérique pour éviter les impressions
- Dématérialisation des conventions de stages (à venir)

Développement de la formation continue

Les équipes pluriprofessionnelles des instituts de formation paramédicale du GHT Yvelines Nord des centres hospitaliers intercommunaux de Poissy Saint-Germain-en-Laye et de Meulan – Les Mureaux mettent proposent plusieurs catalogues de formation continue pour les professionnels de santé paramédicaux, médico-techniques et de rééducation. Ces formations se déploient au sein du territoire au service de l'expertise et la qualité des parcours de soins, accompagnement des patients, résidents et personnes à domicile.

Une expertise reconnue dans les secteurs médico-social et sanitaire telles que :

Des méthodes pédagogiques ancrées sur les pratiques et les évolutions professionnelles : Simulation et analyse de pratique ;

- Des intervenants qualifiés et expérimentés ;
- Une pédagogie active et participative fondée sur l'expérience et les situations professionnelles;
- Des relations privilégiées avec les acteurs de terrain et des partenariats avec d'autres centres de formation.

La cordée de la réussite

Dans le cadre de l'égalité des chances, nos instituts sont engagés dans le dispositif des Cordées de la réussite. Ce dernier propose un accompagnement des élèves dans leur parcours d'orientation. L'objectif est d'introduire une plus grande équité sociale dans l'accès aux formations de l'enseignement supérieur. Trois lycées partenaires intègrent ce dispositif initié pour l'année 2025.

BIBLIOGRAPHIE

Berger-Levrault, Profession Infirmier, 01/07/2024

Develay, M. (1996). *Apprendre à Apprendre*. ESF Éditeur.

Flavell, J. H. (1979). *Metacognition and Cognitive Monitoring: A New Area of Cognitive–Developmental Inquiry*. *American Psychologist*, 34(10), 906-911.

Kolb, D. A. (1984). *Experiential Learning : Experience as the Source of Learning and Development*. Prentice Hall.

Meirieu, P. (2007). *Pédagogie : Le Devoir de Résister*. ESF Éditeur.

Perrenoud, P. (1998). *La pédagogie de l'intégration : Des savoirs aux compétences*. ESF Éditeur.

Perrenoud, Ph (2004) - Faculté de psychologie et des sciences de l'éducation Université de Genève 2004

Projet régional de santé, 2023-2028 disponible sur le site de l'ARS

Rogers, C. R. (1969). *Freedom to Learn*. Merrill Publishing Company.